



Grandes cultures

N°29
26/09/2023



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / **ARVALIS**
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal
**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stade** : cotylédons à 10 feuilles, 83 % des parcelles \geq 4 feuilles.
- **Grosses altises** : augmentation des captures, **surveillance prioritaire.**
- **Pucerons verts du pêcher** : assez calme, à surveiller.
- **Autres bioagresseurs** : adultes et larves de tenthrèdes de la rave, Charançon du Bourgeon Terminal.

Nombre de parcelles	Colza
Créées	36
Observées	29

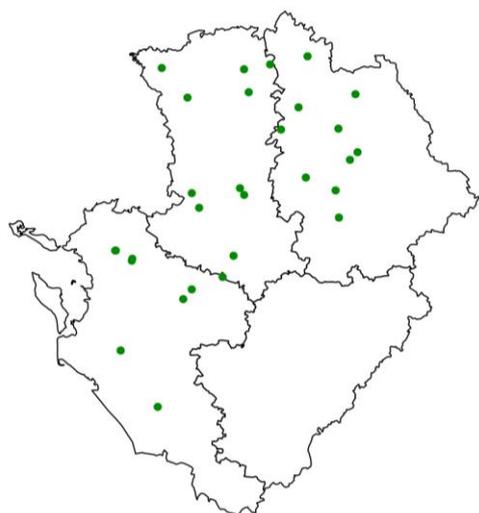
Colza

• Stade phénologique et état de la culture

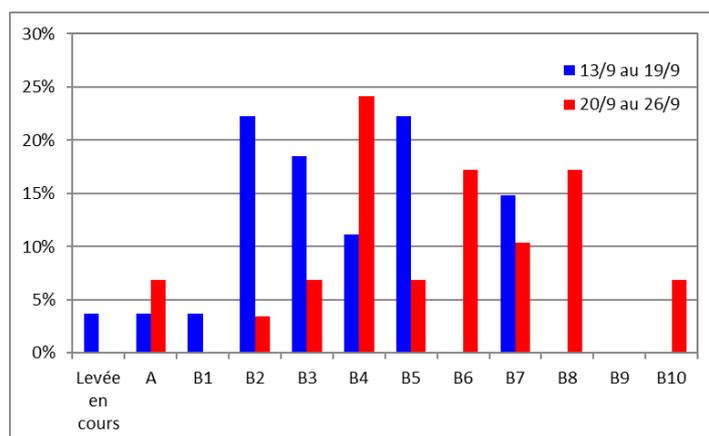
La disparité des stades des colzas reflète la difficulté d'installation. Les levées échelonnées au gré des quantités de pluies très variables donnent aujourd'hui une hétérogénéité importante des stades intra parcellaires.

Belle progression des parcelles du réseau cette semaine, merci aux observateurs de poursuivre leurs enregistrements. Leurs dates de semis sont comprises entre le 27 juillet et le 11 septembre et les variétés choisies sont illustrées ci-dessous. Les stades des colzas observés s'échelonnent de cotylédons à 10 feuilles et 83 % des parcelles ont atteint au moins 4 feuilles.

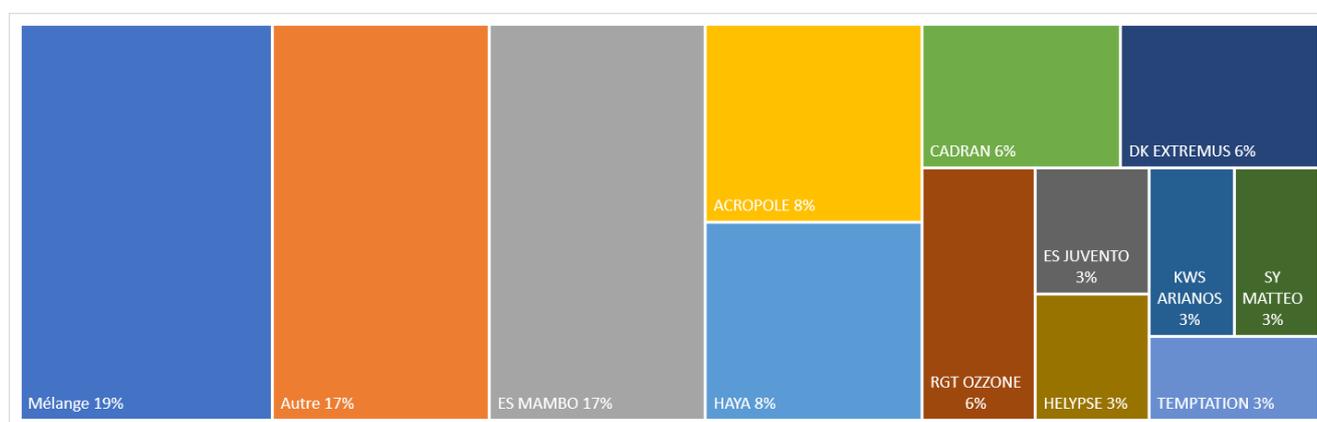
Hors réseau, des parcelles semées récemment ou des resemis partiels sont en cours de levée.



Carte des parcelles de colza observées du 20 au 26 septembre 2023 (Terres Inovia)



Evolution des stades du colza en % de parcelles (Terres Inovia)



Répartition des variétés de colza des 36 parcelles du réseau (Terres Inovia)

• Grosses altises (altises d'hiver)

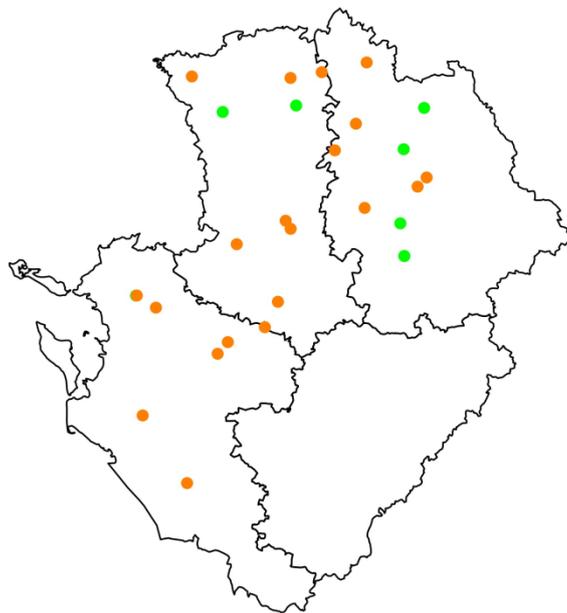
Les piégeages de grosses altises s'intensifient sur le Poitou-Charentes avec 21 parcelles relevant ces insectes sur les 27 renseignées cette semaine, soit 78 % de captures (50 % des parcelles la semaine dernière). Le nombre d'altises d'hiver piégées augmente également avec un quart des parcelles supérieur à 10 insectes dans la cuvette jaune.

Arrivée marquée en ce début de semaine, les grosses altises sont bien présentes. Hors réseau, elles s'observent en parcelles sur les feuilles sans chercher longtemps.

Des morsures sur plantes sont relevées dans 14 parcelles du réseau (sur 15 observées). Seulement 2 parcelles dépassent 80 % de pieds touchés mais elles sont sorties de la période de risque. De plus, le pourcentage de surface foliaire détruite ne dépasse pas 10 %, largement sous le seuil de risque.

Les attaques dans le réseau sont faibles et supportables actuellement.

Pour rappel : la cuvette n'est qu'un indicateur d'arrivée ou de présence du ravageur dans la parcelle. Le risque pour le colza s'évalue en croisant l'intensité et la fréquence des attaques sur les feuilles avec le stade de la culture, et non selon le nombre d'altises capturées.



Carte des piégeages de grosses altises du 20 au 26 septembre 2023

Point orange : grosses altises capturées (≤ 25 insectes)

Point vert : grosses altises absentes (non piégées en cuvette enterrée)
(Terres Inovia)

Période de risque : de la levée au stade 3 feuilles inclus.

Seuil indicatif du risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures et 25 % de la surface foliaire détruite.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Évaluation du risque

Les grosses altises sont bien présentes en Poitou-Charentes : 78 % des parcelles en ont capturé. Le nombre d'insectes piégés augmente mais les attaques dans le réseau sont supportables.

Le risque est **globalement faible**.

Attention le risque est **modéré pour les colzas de moins de 4 feuilles** (17 % du réseau) : **surveillance obligatoire des morsures !** Dans ces situations, le risque pourrait rapidement évoluer et **devenir fort** avant le prochain BSV.

Pour estimer plus précisément le risque, [consultez l'outil en ligne](#) :



Attention : la grosse altise est résistante aux pyréthrinoïdes.



Pour aller plus loin :

[Gestion en cours de campagne des grosses altises adultes \(altises d'hiver\)](#)

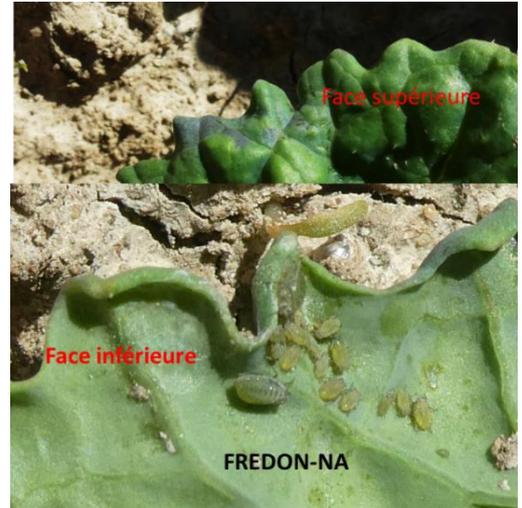
• Puceron vert du pêcher

Parmi les 14 situations observées, 3 parcelles ont des pucerons verts. La situation de COULOMBIERS (86) est la seule à dépassé le seuil indicatif du risque avec 60 % de plantes porteuses, elle est en période de risque. Comme il s'agit d'un mélange variétal, il faut regarder le comportement des variétés face au TuYV pour évaluer le risque.

Hors réseau, les pucerons verts sont localement observés. Pour rappel, ils sont généralement sur la face inférieure des feuilles.

Période de risque : de la levée au stade 6 feuilles. La nuisibilité est due au prélèvement de sève et/ou aux transmissions de viroses.

Seuil indicatif du risque : 20 % de plantes porteuses.



Pucerons verts sur colza

Evaluation du risque

Le puceron vert du pêcher reste discret dans le réseau : le risque est actuellement **faible**. Cependant la moitié des colzas est toujours en période sensible, il faut **maintenir les observations pour les colzas de moins de 6 feuilles**.

Ne pas oublier que le risque virose est réduit pour les variétés à résistance partielle au TuYV, une des viroses transmises par ce vecteur.



Attention : le puceron vert est résistant aux pyréthriinoïdes et au pirimicarbe.

• Autres bioagresseurs

Adultes et larves de tenthrèdes de la rave

Des adultes de tenthrèdes de la rave (hyménoptère de 6-8 mm à l'abdomen de couleur jaune-orangé) sont encore piégés dans 2 parcelles : SEVRES-ANXAUMONT (86) et LUZAY (79). Leur présence ne présage en rien du niveau d'attaque par les larves. En cas de fortes populations, ces larves défolient rapidement la parcelle.

Les larves de tenthrèdes sont observées dans 2 parcelles LUZAY et NIORT (79) avec des dégâts limités et elles sont sorties de la période de risque.

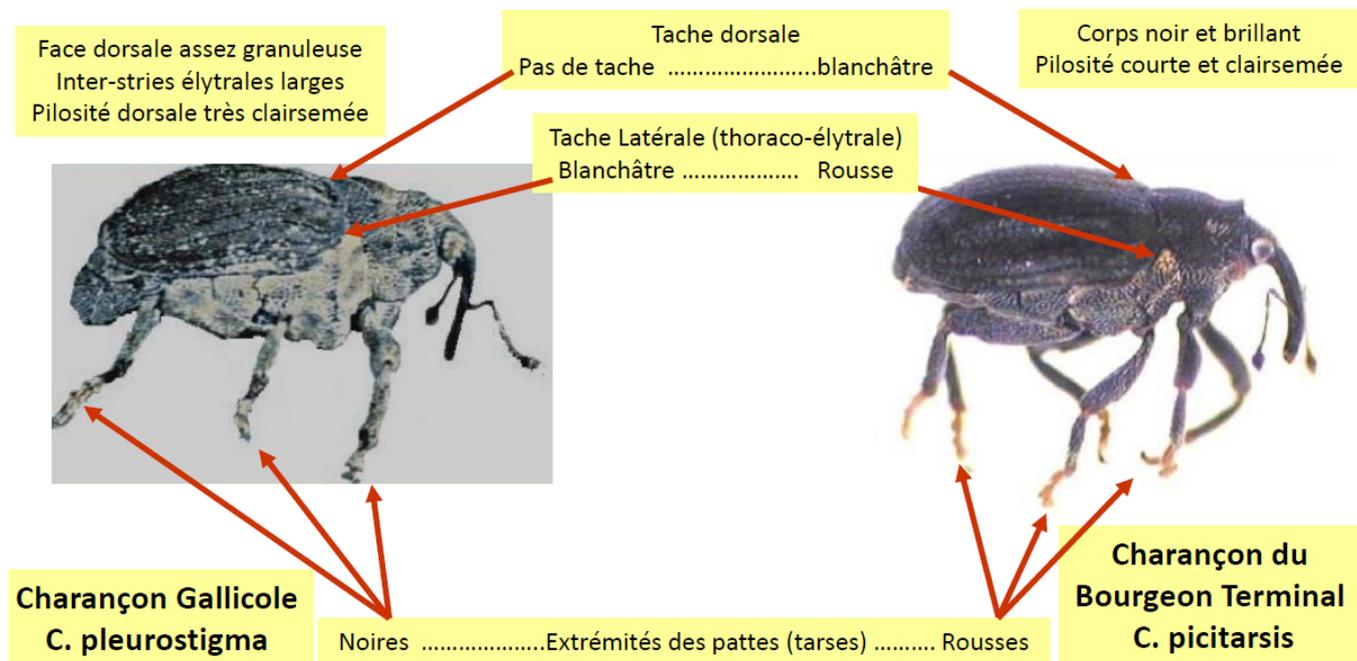
Charançon du Bourgeon Terminal

Aucune capture cette semaine dans les 20 parcelles renseignées.

Attention aux confusions :

Charançon Gallicole

Adulte : ne pas confondre avec le charançon du Bourgeon Terminal



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : AGRICULTEUR, CA 17-79, CA 86, CEA LOULAY, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SEVRE ET BELLE, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".